

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une orientation dynamique et engagée avec la formation d'Assistant de Régulation Médicale (ARM)

Le Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM) est situé au CHU Amiens-Picardie et propose une formation de 11 mois pour devenir Assistant de Régulation Médicale (ARM).

Les missions de l'Assistant de Régulation Médicale, intégré dans une équipe médico soignante, sont d'**assurer la réception des appels reçus au SAMU - Centre 15**, contribuer à leur traitement et à la gestion des interventions.

Les activités du métier d'assistant de régulation médicale sont diversifiées :

- Réception et traitement des appels adressés au SAMU – Centre 15
- Mobilisation et suivi des moyens opérationnels
- Activités liées à la gestion administrative du service
- Participation à certaines situations sanitaires exceptionnelles



La durée de la **formation est de 11 mois** conçue sur le modèle de l'**alternance pédagogique avec 5 semaines de stage de découverte** au sein de structures : SAMU, SMUR, établissements de santé, établissements médico-sociaux, structures de transports et **16 semaines de stages métiers** au sein d'un centre de régulation des appels.

La formation d'Assistant de Régulation Médicale est accessible pour les bacheliers, les équivalents diplôme de niveau 4, les personnes ayant 3 ans d'expérience professionnelle temps plein, les personnes en poursuite de scolarité, reconversion et promotion. Le Compte Personnel de Formation (CPF) peut être mobilisé pour le financement de cette formation. **L'inscription pour la session 2023 est possible jusqu'au 25 mai 2023.**

Les informations détaillées et le dossier d'inscription sont à retrouver sur le site internet du CHU Amiens-Picardie : [Centre de Formation d'Assistants de Régulation Médicale \(CFARM\)](#), l'équipe du CFRAM est disponible par téléphone pour répondre aux questions : 03 22 08 87 25.

A propos du CHU Amiens-Picardie

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Établissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, oncologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes.

Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient.

Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

<http://www.chu-amiens.fr>

Chiffres clés 2021 du CHU Amiens-Picardie (fortement impactés par la crise sanitaire)

+ de 800 000 visites par an

1 705 lits et places

6 481 agents dont 830 personnels médicaux

464 000 consultations externes

30 815 interventions chirurgicales

98 291 passages aux urgences

2 369 naissances

16 écoles et centres de formation